

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1903)
Heft: 1

Artikel: Rapports annuels du Président, du Trésorier et du Bibliothécaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. W. *Rosier* donne quelques explications à ce sujet et trouve judicieux le choix du bureau.

Nous aurons ainsi à nous occuper de questions concernant particulièrement chacun des deux sexes.

Après un échange de vues entre MM. *Rosier*, *Léon Favre* et le *Président*, au sujet de la procédure suivie par le Bureau, l'assemblée décide d'adhérer tacitement à la proposition ci-dessus.

M. le *Président* donne quelques renseignements sur les annonces de la couverture du Bulletin. Deux sociétés d'assurances, la « Genevoise » et la « Caisse de Prévoyance Suisse » cherchaient à monopoliser la publicité que peut leur offrir notre organe : c'est la dernière qui l'a emporté pour le prix de cent francs par an.

M. le *Président* recommande de favoriser autant que nous le pourrons les personnes qui, en ayant recours à notre Bulletin pour faire de la réclame, nous offrent ainsi une ressource appréciable.

2° Rapports annuels du Président, du Trésorier et du Bibliothécaire.

Ces 3 rapports, présentés par MM. Baatard, Charvoz et Favas, sont approuvés.

M. le *Président* adresse à notre zélé et distingué trésorier, M. Charvoz, des remerciements bien dus à son dévouement incessant.

Du rapport de M. Favas, nous extrayons ce qui suit :

184 ouvrages, comprenant 212 volumes, ont été mis en circulation. 100 sont rentrés. Pour un certain nombre des autres, le délai de 2 mois est expiré. A ce propos, M. Favas rappelle les art. 4 et 5 du règlement de la bibliothèque :

Art. 4. — Les livres doivent être rapportés dans les 2 mois qui suivent l'inscription.

Art. 5. — Un sociétaire qui désire garder un livre plus de 2 mois doit prendre, à l'expiration de ce temps, une nouvelle inscription.

Le Département de l'Instruction publique nous a fait don de 16 ouvrages très intéressants, dont la liste a été publiée

dans le Bulletin N° 1 de 1902. En outre, nous avons reçu de M^{lle} Willy :

Seul de son siècle en l'an 2000, par Combes de Lestrade ;

L'âme est la fonction du cerveau, par Emile Ferrière ;

Histoire naturelle, par Wilmar.

De M. F.-F. Roget :

Pensées genevoises de François Roget.

De M. le Dr Ed. Claparède.

L'association des idées, 1 vol., don de l'auteur.

De M. le professeur François Guex :

Education et instruction, 1 vol., don de l'auteur.

Nos sincères remerciements à tous ces généreux donateurs, et en particulier au Département de l'Instruction publique dont nous recevons toujours les envois annuels avec un vif sentiment de reconnaissance.

M. Favas termine son intéressant rapport par ces lignes :

Mesdames et Messieurs !

Je termine ce rapide exposé en vous priant de bien vouloir me donner un successeur dans les fonctions de bibliothécaire. Non pas que je me désintéresse de notre Société et de tout ce qui s'y rattache, mais j'estime qu'il faut, à la tête de ce dicastère, un sociétaire plus jeune, plus robuste, et partant plus actif. J'ai la conviction qu'en ce faisant, notre association y gagnera une impulsion nouvelle qui contribuera à sa prospérité, pour laquelle je forme les meilleurs vœux.

M. le Président exprime les regrets que nous cause la détermination de M. Favas, dont nous apprécions hautement les services rendus à notre Société ; il adresse à notre dévoué bibliothécaire-archiviste des remerciements chaleureux et nos vœux de complet rétablissement.

3° Rapport de la Commission de gestion.

La Commission présente le rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion, réunie le 15 février, a eu le plaisir de constater que l'exercice 1902 est une étape tenant digne-